

# 12<sup>ème</sup> COUPE DE CHALETTE INTERNATIONALE 2019

PLASTRONS et CASQUES ELECTRONIQUES

## Informations

### Date et lieu

Le samedi 19 octobre 2019 au complexe sportif du Château Blanc 85 Rue de la Pontonnerie 45700 Villemandeur.

### Direction de la compétition

Mamoudou BASSOUM, responsable de la compétition organisée par le club de Chalette avec les règles WT et FFTDA.

### Catégories

Poussins : né en 2015, 2017

Pupilles : né en 2013, 2014

Benjamins : né en 2012, 2011

Minimes : né en 2009, 2010

Cadets : né en 2006, 2007, 2008

Juniors : né en 2003, 2004, 2005

Seniors : né en 2002 et avant

Vétérans : né à partir 1990

### Qualifications

1. Le compétiteur doit posséder un passeport sportif à jour et dûment rempli (voir règlement fédéral).
3. Catégories : **Poussins - Pupilles : pas de catégorie de poids, ni de pesée, tous les enfants sont regroupés.**  
**Benjamins :**  
Masculins : -21kg, -24kg, -27kg, -30kg, -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, +49kg.  
Féminins : -17kg, -20kg, -23kg, -26kg, -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, +44kg.  
**Minimes :**  
Masculins : -27kg, -30kg, -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, -53kg, -57kg, +57kg.  
Féminins : -23kg, -26kg, -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, -47kg, -51kg, +51kg.  
**Cadets :**  
Masculins : -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, -53kg, -57kg, -61kg, -65kg, +65kg.  
Féminins : -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, -47kg, -51kg, -55kg, -59kg, +59kg.  
**Juniors :**  
Juniors masculins -48 kg / -55 kg / -63 kg / -73 kg / +73 kg  
Juniors féminins -44 kg / -49 kg / -55 kg / -63 kg / +63 kg  
**Seniors :**  
Seniors masculins -58 kg / -68 kg / -80 kg / +80 kg  
Seniors féminins -49 kg / -57 kg / -67 kg / +67 kg  
**Vétérans :**  
Masculins : -58kg, -68kg, -80kg, +80kg  
Féminins : -49kg, -57kg, -67kg, +67kg
4. Les coachs et arbitres devront être des pratiquants munis de leur passeport sportif à jour et dûment rempli. (Voir règlement fédéral)

**Pesées : vendredi 18 octobre 2019**

### **LES POLES DE PESEES :**

- Chalette : Dojo allée Jean Zay 45120 Chalette sur Loing de 10h à 16h
- Orléans : Complexe Sportif du Minouflet Rue Alain Fournier 45000 Orléans la Source de 16h à 17h00
- Auxerre : Salle Arts Martiaux Avenue de la Résistance 89 000 Auxerre de 16h à 17h00
- Clamart : Maison des Sports Place Hinnebel 92140 Clamart de 16h à 18h00
- Chartres ou Dreux : l'adresse à préciser et horaire de 16h à 17h

**Vous avez la possibilité de faire vos pesées dans vos clubs uniquement le jeudi et d'envoyer impérativement les feuilles le vendredi entre 10h à 12h par e-mail à [taekwondo.chalette@gmail.com](mailto:taekwondo.chalette@gmail.com) avec la signature des combattants pesés (une vérification des poids sera faite le samedi entre 8h et 9h)**

**Date limite des inscriptions**

**Mardi 8 octobre 2019**

**Toute inscription est dûe et ne sera pas remboursée même si le combattant est absent le jour de la compétition et quel que soit les raisons.**

Les inscriptions seront validées lors de la réception du règlement et de la feuille d'inscription d'arbitres. Les chèques doivent être à l'ordre : USC Section Taekwondo

Et envoyer à l'adresse : USC TAEKWONDO  
23 rue Hélène Boucher 45120 Chalette – Sur –Loing

**INSCRIPTIONS SUR LE SITE :**

**<https://www.martial.events/fr/events>**

Pour des informations vous pouvez contacter

Monsieur Mamoudou BASSOUM 00336 .98.89.44.24 ou [taekwondo.chalette@gmail.com](mailto:taekwondo.chalette@gmail.com)

### **Arbitrage**

**Chaque club doit présenter un arbitre OBLIGATOIREMENT QUELQUE SOIT LE NOMBRE DE COMPETITEURS INSCRITS pour le bon déroulement de la compétition. Vous pouvez mettre des jeunes arbitres à partir de cadets. Merci de renvoyer la feuille d'inscription d'arbitre pour être défrayer**

Les arbitres devront être des pratiquants en tenue officielle (pantalon de ville gris ou sombre, chemise blanche, cravate jaune, chaussure de salle ou tennis, veste si possible verte sinon sombre).

**Nous acceptons les clubs sans arbitres avec une pénalité symbolique de 25€.**

**Tous les arbitres seront défrayés en fonction de leur grade d'arbitrage (à condition de se inscrire par e-mail)**

## Frais d'engagement

### Frais d'engagement

25 € par compétiteur engagé

25 € par coach

Chèques à l'ordre de  
**U.S.C TAEKWONDO**

Entrée public : 5 €

3 € licencié fftda

## Règles de la compétition

Les règles de la WT/FFTDA seront appliquées

### **Durée des combats :**

Poussins : 3 reprises de 30 secondes avec 15 secondes de repos entre chaque

Pupilles : 3 reprises de 30 secondes avec 15 secondes de repos entre chaque

Benjamins : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Minimes : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Cadets : 3 reprises de 1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Juniors & Séniors : 3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

Vétérans : 3 reprises de 1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

## *Agenda de la compétition*

*(Sous réserve de modification de l'organisateur)*

### **Vendredi 18 octobre 2019**

- **Chalette : Dojo Jean Zay allée Jean Zay 45120 Chalette sur Loing 10h à 16h**

- Orléans : Complexe Sportif du Minouflet Rue Alain fournier 45000 Orléans la Source de 16h à 17h00

- Auxerre : Salle Arts martiaux Avenue de la résistance 89 000 Auxerre de 16h à 17h00

- Clamart : Maison des sports place hinnebel 92140 Clamart de 16h à 18h00

- Chartres ou Dreux : l'adresse à préciser et horaire de 16h à 17h

### **Samedi 19 octobre 2019**

08h00 : Ouverture des portes

8h00-9h00 : Accréditations

Vérification des pesées faites dans les clubs

08h00 à 08h30 : Réunion Arbitres

08h30 à 08h45 : Petit déjeuner coaches et arbitres Informations

09h00 à 09h15 : discours du président, message de bienvenue

09h15 : Début de la Compétition

14h00 à 15h00 : Remise des médailles

poussins pupilles benjamins minimes

18h00 à 18h30 : Remise des médailles cadets

19h00 à 20h00 : Pause + Spectacle

20h00 à 21h00 : Final juniors séniors

20h00 à 21h30 : Combat par équipe

21h30 à 22h00 : **Remise des Médailles juniors et des Récompenses des clubs**

### **Récompenses :**

Classement par club

Pour les meilleurs clubs :

1<sup>ère</sup> place 2000€

2<sup>ème</sup> place 1000€

3<sup>ème</sup> place 500€

**Récompense valable  
uniquement pour un mini  
de 500 compétiteurs**

# INFORMATION PRATIQUES

1. Nous acceptons les clubs sans arbitres avec une pénalité symbolique de 25€.
2. Changement de catégories en juniors, seniors, vétérans possible avec une pénalité de 25€ et **pour les autres catégories benjamins-minimes - cadets c'est gratuit.**
2. Vente de pitaines électroniques G2 DAEDO 65€
3. En fonction du nombre d'inscrits, des contraintes de démarrages et des aléas de compétition, la durée des combats en juniors, seniors sera réduite à 1min30 avec 30s de repos : **cette information sera confirmée ou infirmée à 8h30.**
5. Possibilité de combattre et de coacher en même temps à condition de faire l'inscription.
6. Possibilité de faire vos pesées dans vos clubs à condition de le faire le jeudi 17 octobre et d'envoyer les feuilles de pesées au plus tard le vendredi 18 octobre avant 12h. Une vérification sera faite le matin 8h. S'il y a un combattant qui n'est pas au poids, tous les combattants du club seront disqualifiés de la compétition sans remboursement des frais d'inscriptions.
7. La compétition commencera par les catégories Poussins-Pupilles-Benjamin et Minimes.
8. **Toute inscription est dûe et ne sera pas remboursée même si le combattant est absent le jour de la compétition quelques soit les raisons.**

A RENVoyer AVEC VOTRE REGLEMENT à l'adresse USC TAEKWONDO 23 rue Hélène Boucher 45120  
Chalette-Sur-Loing

.....

## Inscription arbitre pour le défraiement

à renvoyer par e-mail à [taekwondo.chalette@gmail.com](mailto:taekwondo.chalette@gmail.com)

Nom du Club : .....

Nom de l'arbitre	Prénoms de l'arbitre	Grade d'arbitrage	Tél ou E-mail